



Débat Grande Région
Dépôt M. Marcel Oberweis
19 mars 2008

MOTION

La Chambre des Députés,

- considérant que malgré l'existence d'une grande diversité de coopérations universitaires, une meilleure coordination de la politique dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche permettrait de mieux valoriser le potentiel de la Grande Région ;
- considérant qu'il devient dès lors nécessaire de développer, voire d'approfondir la coopération dans ces domaines ;
- considérant que les citoyennes et citoyens devraient davantage être sensibilisés à leur appartenance à la Grande Région ;
- considérant que l'existence de réseaux de transmission performants est un atout important pour la construction de la société des connaissances ;
- considérant la Charte de Coopération universitaire signée par onze instituts de formation universitaire en 1984 ;
- considérant la Recommandation du 15 décembre 2006 du Conseil Parlementaire Interrégional visant le Développement de la coopération des universités dans la Grande Région ;

invite le Gouvernement

- à promouvoir une meilleure valorisation des réseaux de transmission électronique existants, notamment par la voie de projets communs de recherche respectivement d'enseignement ;
- à continuer à encourager une coopération plus poussée des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche par le biais de projets communs de recherche, développés notamment dans le cadre du programme INTER du Fonds national de la Recherche ;
- à encourager et à soutenir en priorité la mise en œuvre de la Recommandation précitée du CPI qui demande de « continuer à faire le point des activités communes de recherche et d'enseignement dans l'objectif de dresser un bilan global de la coopération des universités de la Grande Région et de la mise au point d'un concept global pour la répartition des tâches entre les établissements en fonction de leurs spécificités ».

(C. Helan)
B. Beyen *Adam* *(B. Fayot)*
Re 1/7 *(F. L'Huis)* *(M. Oberweis)*